

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 10 (1983)
Heft: 1

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ASSUREZ VOTRE RETRAITE EN SUISSE

C'EST LE MEILLEUR DES PLACEMENTS

LA RÉSIDENCE «LES CHÊNES VERTS» À AIGLE (VAUD), SUISSE

Communauté de retraités

qui ouvrira ses portes en 1984, vous en offre les moyens, en vous déchargeant de vos soucis et en vous assurant une ambiance sympathique et stimulante.

Vous y bénéficierez, à des conditions étonnamment favorables, des avantages suivants:

- **la jouissance à vie**, jusqu'au décès du dernier occupant, **d'un appartement confortable et spacieux**, avec vue magnifique, composé de 2, 3 ou 4 pièces, véranda, salle de bains et douches, cuisine agencée, vastes placards ou réduit, cave et, sur demande, un garage;
- la disposition, à proximité immédiate de votre appartement, de toutes les installations communes de la Résidence: **restaurant, plusieurs salons, jardin d'hiver, terrasses, parc**, terrain de golf, etc;
- la faculté de participer, en toute liberté et selon vos désirs et vos goûts, à des activités organisées dans le cadre de la Communauté;
- **la présence d'un centre médicalisé**, équipé d'installations modernes, avec la garantie de recevoir, 24 heures sur 24 et dans les brefs délais, une aide efficace dispensée à domicile par un personnel médical qualifié;
- **une sécurité matérielle et financière totale**;
- enfin, la possibilité de lier de nouvelles amitiés et la certitude de ne jamais souffrir de la solitude.

Grâce à une formule entièrement inédite permettant la répartition des coûts et des charges sur plusieurs générations successives ainsi qu'au caractère non lucratif de l'organisation, **les prix demandés sont particulièrement avantageux**, aussi bien en ce qui concerne les logements que les frais d'entretien.

La jouissance à vie de l'appartement choisi et de toutes les parties communes de la Résidence s'acquiert, en règle générale par **une finance d'installation** versée en quatre acomptes et qui varie de fr.s. 50 000.- à fr.s. 100 000.- selon la grandeur de l'appartement. Ces conditions se révèlent trois à quatre fois moins chères que l'achat ou la location d'un appartement équivalent.

En cas de décès prématuré, soit dans **les 8 ans** suivant la date d'entrée du résident, ou **en cas de départ quelle qu'en soit la cause**, la finance d'installation est **remboursée** sous déduction d'une indemnité raisonnable pour le temps d'occupation de l'appartement.

Il n'existe pas de limite d'âge d'entrée à la Résidence, qui est aussi ouverte aux personnes légèrement atteintes dans leur autonomie physique, les cas plus graves étant examinés individuellement.

Des propositions individuelles seront faites aux personnes désireuses de **se réserver** un appartement pour plus tard, tout en l'utilisant entre-temps comme **résidence secondaire** ou en le **sous-louant à un tiers**.

Une brochure illustrée, comportant toutes explications requises, peut être obtenue gratuitement par l'envoi du coupon ci-dessous à la Résidence «Les Chênes Verts», AGIEV, rue du Collège 2, CH-1860 Aigle.

Veuillez m'envoyer gratuitement à l'adresse suivante la brochure illustrée (en langue française) sur la Résidence «Les Chênes Verts» à Aigle.*

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

N° postal et localité _____

Pays: _____

* Je désire recevoir une traduction du texte en allemand, anglais, italien, espagnol (souligner ce qui convient)